

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



Lancement
de la deuxième édition
du **BUDGET PARTICIPATIF**



Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie les Lys



Depuis plusieurs jours l'eau du robinet avenue de la Forêt est imbuvable, avec un goût nauséabond. À qui dois-je m'adresser ?

Pour toute question concernant l'eau potable vous pouvez contacter les services de l'agglomération Melun Val de Seine, qui en détient la compétence, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 au 01 64 79 25 25.



Quelles sont les démarches à effectuer afin d'obtenir une place en crèche ?

Pour effectuer une demande de place en crèche (crèche familiale, multi accueil Les Daminous, crèche Jacqueline Bonjean) vous devez contacter la maison de la petite enfance par téléphone au 01 64 87 49 23 ou par mail à petite.enfance@mairie-dammarie-les-lys.fr



J'ai perdu mon portefeuille sur un trottoir à Dammarie. Est-ce qu'il existe un service des objets trouvés et comment les contacter ?

Il existe effectivement un recueil des objets trouvés sur la ville, au Centre administratif (593 rue du bas Moulin). Vous pouvez joindre le 01 79 76 96 00.

Directeur de la publication : Gilles Battail. **Directeur de la rédaction :** Nathalie Choulet. **Rédaction et photos :** Service communication / Alexia Thibault / Marc de Gortchakoff. **Crédits photos :** Service communication / Adobe Stock. **Charte graphique et mise en page :** Service communication / Marc de Gortchakoff. **Impression :** Le Réveil de la Marne. **Distribution :** Agents municipaux. **Tirage :** 10 200 exemplaires. **Dépôt légal :** Février 2023 © droits réservés.



Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex - Tél. 01 79 76 96 00
www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Le mois de janvier s'est clôturé à vos côtés, à l'occasion de la cérémonie des vœux le 20 janvier dernier. C'est avec une grande joie, que nous avons pu nous retrouver pour marquer le début d'une nouvelle année, dans une ambiance conviviale, musicale et festive.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

entendu les actions en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la transition écologique demeurent aussi prioritaires. Je vous invite à prendre connaissance, plus en détail, de la politique municipale mise en œuvre dans mon interview en page 8.

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6 Pleins phares sur la nouvelle édition du Salon Auto Moto

P.7 Sécurité routière : la police municipale sensibilise les enfants

P.8-11 Interview du maire : « Maintenir le cap malgré un contexte économique dégradé »

P.12 2^e édition du budget participatif : proposez vos idées !

P.13 Sylviane, une bénévole férue d'internet

P.14 Tribune libre

P.15 Découvrez le club lecture de la Médiathèque

P.16-17 Rétrospectives

P.18-19 Agenda

À cette occasion, j'ai souhaité expliquer le contexte financier difficile dans lequel les villes, comme les particuliers, sont exposées en raison de l'inflation, et notamment avec la hausse du prix des énergies.

Il est important de rappeler que nos dépenses d'énergie ne sont pas superflues. Elles sont indispensables pour chauffer nos équipements : crèches, groupes scolaires, accueils de loisirs, Médiathèque, Espace Nino Ferrer... pour ne citer que quelques exemples. Elles vont lourdement peser sur le budget communal. Malgré ce contexte, je prends, cependant l'engagement de ne pas modifier le taux de l'impôt foncier, qui reste le seul levier fiscal des municipalités.

En 2023, notre action municipale portera sur l'ensemble des enjeux majeurs que connaît notre société : l'enseignement, l'emploi, l'insertion, la citoyenneté, la solidarité et l'entraide pour les publics les plus fragiles. Bien

Depuis mi-janvier la rue Aristide Briand connaît des réaménagements de voirie. Cette première phase marque le début de plusieurs mois de travaux pour redynamiser, embellir et rendre notre centre-ville encore plus accessible. Ils génèrent bien évidemment quelques désagréments toujours ennuyeux mais indispensables pour atteindre nos objectifs de requalification et de renforcement de l'attractivité de notre cœur de ville. Si vous souhaitez être informés, vous pouvez suivre nos actualités sur nos réseaux sociaux et sur le site internet de la Ville.

Février est le mois du lancement de notre deuxième édition du budget participatif. Vous pouvez déposer vos projets du 27 février au 24 mars 2023. Nous espérons que vous serez nombreux à vouloir ajouter votre pierre à l'édifice.

Bien sincèrement.

Carnet

Naissances : Bienvenue à Alexandre NOWAK.

Mariages : Toutes nos félicitations à Michèle NTOUMBOU NZOUZI et Bienvenu LEHO MAHANDZA (07/01/2023).

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Dammarie fête la Saint-Valentin

La Ville met à l'honneur l'amour, la solidarité et le partage à l'occasion de la Saint-Valentin, mardi 14 février. Nous vous proposons de partager vos plus belles preuves d'amour **en message privé sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram**.

Nous les reposterons en stories sur les comptes de la Ville. Nous attendons vos plus beaux bouquets de fleurs, boîtes de chocolats, dîners aux chandelles !

Nouveau commerçant sur Dammarie-lès-Lys ?

Vous venez d'installer un nouveau service ou un nouveau commerce sur la ville, faites-vous connaître !

... Transmettez vos informations à info@mairie-dammarie-les-lys.fr à l'attention du service communication et événementiel.

Élargissement des horaires et jours de présence de la police municipale

Les agents de la police municipale exercent dorénavant leurs missions aux jours et horaires suivants :

- Du 1^{er} octobre au 30 avril : du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h.

- Du 1^{er} mai au 30 septembre : du lundi au vendredi de 8h à minuit, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 11h à 19h.

... Si vous souhaitez signaler un trouble à l'ordre public, une infraction à la loi pénale ou au code de la route, vous pouvez joindre la police municipale au **07 61 27 50 46**.



La Poste met fin au timbre rouge



La Poste renouvelle sa gamme « courrier ». Les timbres rouges, réservés aux envois de Lettres prioritaires, ne sont plus commercialisés depuis le 1^{er} janvier 2023. Pour autant, il est toujours possible d'acheminer une lettre en J+1 avec la « e-lettre » rouge, un service en ligne, accessible depuis laposte.fr ou depuis un bureau de Poste avec

l'aide d'un conseiller clientèle. La Poste imprime ensuite votre courrier, le met sous enveloppe et le distribue dès le lendemain.

Il sera toujours possible d'utiliser les timbres rouges en votre possession passé la date du 1^{er} janvier 2023. En revanche, les courriers affranchis avec des timbres rouges seront distribués en 3 jours contre 1 auparavant.

... Informations sur laposte.fr



Ouverture des inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2020 ou 2017

Votre enfant rentre à l'école maternelle ou élémentaire en septembre prochain ?

À partir du 6 février, les inscriptions sont ouvertes. Le dossier à remplir est disponible sur le site Internet de la ville, sur le Portail Famille ou auprès du service scolaire au 593 rue du Bas Moulin.

Une fois rempli, vous avez jusqu'au 26 mai pour faire parvenir votre dossier par e-mail, par courrier postal ou directement auprès du service scolaire.

Cette démarche concerne également les activités périscolaires (accueil de jour et étude surveillée) et la restauration scolaire.

... Renseignements au **01 79 76 96 12**
ou affaires.scolaires@mairie-dammarie-les-lys.fr

Apprendre la musique sans solfège



Des stages, sous forme d'ateliers, autour de la musique intuitive sont proposés aux adolescents âgés de 12 à 18 ans.

À cette occasion, ils pourront découvrir comment faire de la musique avec tout ce qui les entoure et sans connaissance du solfège.

Pour y participer, il est conseillé d'être muni d'un vinyle, d'un smartphone, d'un pot de confiture ou tout autre contenant vide, d'une râpe à fromage... des objets permettant de produire un bruit. Une fois les sons obtenus, les jeunes apprendront à les agencer, accompagnés d'un professeur de musique, pour en faire une œuvre musicale !

... Stages du 20 au 23 février puis du 2 au 5 mai, les après-midi. Inscription gratuite au **01 64 83 07 50** ou cmdl.sophie@orange.fr

Permanences service Urbanisme

Le service Urbanisme de la Ville assure des permanences avec ou sans rendez-vous les mardis de 13h45 à 17h30 et les jeudis de 8h30 à 12h15 au Centre administratif, 593 rue du Bas Moulin.

... Rendez-vous auprès du service concerné, par téléphone au **01 79 76 96 00** ou par mail à urbanisme@mairie-dammarie-les-lys.fr

Déménagement de plusieurs praticiens de santé



Depuis le 1^{er} janvier, les médecins généralistes Marc Vasseur et Marilyn Raybaud ont quitté leurs locaux anciennement situés Place du Marché. Ils accueillent dorénavant les patients au Pôle Santé de l'Ermitage au 230 Rue Pierre Curie.

... Téléphone : **01 83 86 97 65**

Le cabinet infirmier de Laura Blondel, Samanta Laouiti et Natacha Bouville a quant à lui déménagé au 223 rue Charles de Gaulle. Des permanences sans rendez-vous sont assurés du lundi au samedi de 12h30 à 13h.

... Laura Blondel - Téléphone : **06 27 35 79 28.**

... Samanta Laouiti - Téléphone : **06 60 60 02 96.**

... Natacha Bouville - Téléphone : **06 73 10 95 09.**

Don du sang



Les collectes de sang connaissent depuis plusieurs semaines une forte baisse en raison notamment des virus hivernaux. L'Établissement français du sang lance une nouvelle mobilisation en ce début d'année.

... Vous pouvez prendre rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr

Pleins phares sur la nouvelle édition DU SALON AUTO MOTO

Le salon, qui a connu un très beau succès lors de ses précédentes éditions, revient pour la troisième fois à l'Espace Pierre Bachelet le samedi 11 et le dimanche 12 février.

Amateurs d'automobiles, de motos de collection ou d'engins de compétition, vous trouverez votre bonheur parmi plus de 200 véhicules exposés. Au sein de l'Espace Pierre Bachelet, se côtoieront des pièces de collection appartenant à des particuliers et des véhicules d'anthologie, prêtés pour l'occasion. Cette année le salon accueillera la voiture de tous les records, la Renault Nervasport et la moto GP Yamaha M1, avec laquelle Fabio Quartararo a été sacré champion du monde en 2021. « C'est une chance unique d'admirer autant de véhicules d'exception, de tous horizons et de toutes époques, dans un seul et même lieu. Certains sont rarement exposés ou uniquement dans des salons parisiens » déclare Dominique Kundig Bordes, membre de l'association Rouler des Mécaniques, organisatrice de l'événement.

DES COLLECTIONNEURS PASSIONNÉS

Dans les allées du salon, vous pourrez échanger avec les propriétaires de ces belles cylindrées, comme Gérard, 67 ans. Ce dammarien passionné de sportives japonaises, dispose d'une collection remarquable :



▲ Des motos de chez Yamaha, Triumph ou Ducati se côtoieront dans ce salon exceptionnel.

« j'ai quelques belles pièces que j'exposerai au salon, anciennes ou récentes comme une Yamaha R1 2005. Je suis un collectionneur touche-à-tout, amoureux de mécanique et à l'esprit compétiteur. Pour préparer les courses auxquelles je participe, j'entretiens,

je démonte et je remonte ma moto. C'est une passion qui dure depuis plus de 40 ans maintenant et qui ne s'éteint pas ! Ce salon est un rendez-vous immanquable pour moi. Il me donne l'opportunité de présenter ma collection au public mais aussi de rencontrer d'autres collectionneurs passionnés et enthousiastes ». Nul doute qu'il aura des échanges avec Patrick, sympathique biker, amateur des mythiques américaines Harley-Davidson, toujours prêt à partager son expérience des nombreux road-trips qu'il fait sur ses deux-roues.

Espace Pierre Bachelet
Samedi 11 février de 10h à 19h et
dimanche 12 février de 10h à 18h.
Entrée gratuite.
Restauration payante sur place.



▲ Des automobiles de Formule 1 seront aussi présentes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : la police municipale sensibilise les enfants

De février à juin, une action de prévention routière sera proposée par la police municipale dans les groupes scolaires de la Ville. Les agents dispenseront les règles essentielles de sécurité à adopter lors des déplacements à pied ou à vélo.



▲ En juillet 2022 la police municipale sensibilisait déjà les jeunes élus du conseil municipal des enfants aux bons gestes à adopter en vélo.

La police municipale propose de venir dans les établissements scolaires, en classes élémentaires, afin de sensibiliser les enfants aux règles de sécurité à adopter en tant que piéton et/ou jeune cycliste. « À l'école primaire les enfants sont encore petits mais commencent à se rendre à l'école à pied ou à vélo sans leurs parents. Nous avons donc souhaité mettre en place des ateliers de prévention afin de leur apprendre le bon comportement à adopter en tant qu'usagers de la voie publique » déclare Gauthier,

responsable de la police municipale. Les ateliers prendront deux formes, d'abord théoriques puis

pratiques et seront animés par les policiers municipaux et les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). « Le matin sur le chemin de l'école, les enfants pourront transmettre ce qu'ils ont appris à leurs parents ou à leurs camarades de classe, en leur expliquant pourquoi il faut traverser sur un passage piéton et non en dehors par exemple » précise Gauthier. « Cela paraît une évidence mais nous constatons que les règles de base ne sont pas respectées par certains piétons et cyclistes... mais aussi automobilistes ».

À VÉLO, ON RESPECTE LE CODE DE LA ROUTE

Lorsqu'on circule à vélo, pour les enfants comme pour les adultes, ce n'est pas sans risque. La majorité des accidents sont dus au non-respect du code de la route, à l'absence d'un bon équipement mais aussi au manque de maîtrise de la pratique du vélo. C'est pourquoi, dans le cadre de cette action de prévention routière, le service de la police municipale proposera également aux CM1 et CM2, un atelier vélo sur une piste d'éducation routière couplée à l'apprentissage des panneaux de signalisation.

« Maintenir le cap malgré un contexte économique dégradé »

Dans son bureau de l'hôtel de ville, le Maire a répondu aux questions du Lys Mag sur la situation financière de la Ville et a réaffirmé les orientations et priorités de l'équipe municipale.

Lys'mag : Beaucoup de maires prennent la parole pour évoquer les perspectives particulièrement difficiles des communes dans la situation actuelle d'inflation.

Gilles Battail, Maire de Dammarie-lès-Lys : Cela fait une trentaine d'années que je m'occupe des finances de la ville et je peux vous assurer que je n'ai jamais rencontré de situation similaire. Nous traversons en tant que citoyens, entreprises et collectivités, une longue succession de chocs imprévisibles : l'épidémie de la COVID-19, la guerre en Ukraine, les crises énergétiques et économiques... Les finances des collectivités locales sont particulièrement impactées par les hausses des prix de l'énergie car chaque jour nous devons assurer le fonctionnement de nombreux équipements comme les écoles, les crèches, les gymnases, la piscine, les bâtiments culturels, administratifs en assurant notamment le chauffage et l'eau. Beaucoup d'entre eux sont anciens et donc très énergivores. Nous tentons d'y remédier progressivement mais notre parc immobilier est très important. Dans le même temps, la majorité

des autres dépenses augmentent comme les aliments (ce qui a un impact sur la cantine), les matériaux avec des conséquences sur les aménagements de voirie, les travaux dans nos bâtiments et la liste est encore longue.

« Malgré ce contexte inédit et tendu, je prends l'engagement que le taux de l'impôt foncier en 2023 ne bougera pas. »

L'Etat qui doit normalement nous donner les moyens d'assurer la prise en charge des compétences déléguées, n'a jusqu'à présent, pas augmenté ses dotations, nous laissant faire face aux difficultés avec deux alternatives possibles : augmenter nos recettes ou diminuer nos dépenses. Augmenter les recettes, cela signifie surtout augmenter les impôts fonciers. Certains l'ont fait, je pense notamment à la ville de Paris qui les a augmentés de 50 %. Mon collègue maire de Mennecy, ville voisine de l'Essonne, m'in-

diquait que pour compenser les hausses de prix dans sa commune s'il devait uniquement recourir à l'impôt il serait contraint de l'augmenter de près de 25 %. Je rappelle que chaque année les collectivités ont pour obligation de voter leur budget à l'équilibre, entre recettes et dépenses.

Lys'mag : Quelle est votre position sur les impôts locaux ?

Gilles Battail : Malgré ce contexte inédit et tendu, je prends l'engagement que le taux de l'impôt foncier en 2023 ne bougera pas. En revanche il faut être lucide, nous aurons beaucoup moins de moyens pour satisfaire les attentes des habitants et nos ambitions pour notre ville car les dépenses contraintes (fluides, assurances, matériaux, prestations de service ...) pèsent lourdement sur le budget communal. Nous garderons cependant le cap de nos engagements en privilégiant les priorités qui répondent aux grands enjeux de notre société. Il s'agit en premier lieu de favoriser la réussite éducative, l'accès à l'emploi et d'assurer la sécurité de nos concitoyens sans oublier notre engagement en faveur de la transition écologique et la préservation



vation des ressources naturelles. Cette priorité se traduit notamment par la réhabilitation des bâtiments communaux plutôt que d'en construire de nouveaux. Je prends donc aussi l'engagement d'analyser systématiquement nos actions sous l'angle environnemental, énergétique et de la sobriété, sobriété qui doit passer par l'utilisation plus rationnelle de nos bâtiments, par les techniques d'isolation et de contrôle des fournitures d'énergie.

Lys'mag : Comment agir devant la situation inédite que nous connaissons ?

G.B : Il nous faut avant tout nous adapter, nous poser les bonnes questions sans parti pris mais en restant solides dans nos convictions avec pour seul objectif la volonté d'être utile au plus grand nombre et de répondre aux besoins essentiels et collectifs. Certains fondamentaux de notre économie marchande doivent être

revus pour tenir compte de la consommation des biens naturels qui nous sont comptés mais le levier essentiel reste le travail, celui qui permet de faire mieux, plus intelligemment, plus proprement, celui qui permet de s'épanouir, d'être utile aux autres, de tisser du lien social ...

Lys'mag : Quels sont les projets pour 2023 ?

Gilles Battail : Comme je l'indiquais dans la situation actuelle, nous n'en sommes plus à développer de nouvelles actions ou projets mais déjà à essayer d'assurer celles et ceux que nous avons déjà lancés et qui sont utiles pour la majorité des Dammariens. Notre priorité est donc de maintenir la qualité de nos services municipaux auprès des habitants. Pour les plus jeunes, nous poursuivons nos actions en faveur de la réussite éducative et de l'accès à l'emploi. L'intégration sociale et professionnelle est primordiale.

Néanmoins, il est important de rappeler que la ville ou les enseignants ne se substituent pas aux parents, premiers concernés par l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants même si c'est à la crèche, à l'école que débute souvent l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble. Dans le cadre de ces objectifs nous proposons des activités pédagogiques, que nous réalisons au quotidien grâce aux accueils et aux activités, en dehors des temps scolaires, qui sont eux assurés par l'Education Nationale. 2 700 enfants sont scolarisés dans nos écoles. Pour mieux les accueillir, dans des classes aux effectifs que nous souhaitons plus faibles, nous avons fait le choix l'an passé d'ouvrir un 7^e groupe scolaire en saisissant l'opportunité de l'acquisition du Bois du Lys, un investissement financier certes important pour les finances de la ville mais qui présentait de multiples avantages. Nous avons repensé l'organisation

« Nous n'en sommes plus à développer de nouvelles actions ou projets mais déjà à essayer d'assurer celles et ceux que nous avons déjà lancés et qui sont utiles pour la majorité des Dammariens ».

du bâtiment en transformant ce lieu d'hébergement en une école, avec des salles de classe qui accueillent dorénavant des enfants du CP au CM2. Les travaux ont été réalisés en 6 mois, grâce au professionnalisme et à la compétence des services municipaux et des entreprises du bâtiment qui nous ont accompagnées. Cette acquisition n'a pas empêché la ville d'investir comme chaque année, plus de 500 000 € de travaux dans les autres écoles de la ville, de proposer des dispositifs d'aide à la lecture et à l'écriture, d'offrir de nombreux spectacles à l'Espace Nino Ferrer, des expositions au Château des Bouillants ou encore des ateliers musicaux au CMDL, avec la volonté d'éveiller leur intérêt

pour la culture et ainsi de découvrir une autre façon d'apprendre.

Pour leurs aînés de quelques années, la ville propose des actions structurantes, mises en œuvre au sein de l'Espace jeunes dont nous avons confié la gestion à la ligue de l'enseignement avec pour feuille de route le respect de nos orientations : favoriser l'autonomie des adolescents, leur sens des responsabilités et la citoyenneté. La Structure Information Jeunesse, située dans ce même bâtiment, propose également aux jeunes de 18 à 25 ans, des actions concrètes pour favoriser leur insertion dans le monde du travail. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire, aujourd'hui indispensable dans notre territoire pour accéder à l'emploi ou à des formations, ou une aide au BAFA qui forme aux métiers d'animateurs. Il s'agit d'accompagner au mieux ces jeunes qui souhaitent s'orienter vers des métiers dont les débouchés sont importants ou qui souhaitent simplement trouver une activité permettant de financer un projet personnel.

Lys'mag : Outre les jeunes Dammariens, quels sont les autres publics prioritaires ?

G.B : Nous veillerons aussi à poursuivre notre engagement en termes de solidarité, notamment par le biais du CCAS. L'équipe d'assistantes sociales et d'intervenants sociaux notamment accompagnent, dans leur quotidien,



▲ Jean-Philippe Dugoin Clément, vice-président de la Région Ile-de-France et Véronique Veau conseillère départementale étaient aux côtés du Maire pour l'inauguration de l'école du Bois du Lys.



« Une de nos priorités est la sécurisation des administrés. C'est pourquoi notre police municipale travaille dorénavant 7j/7. »

les personnes les plus fragiles, qui ont besoin d'être écoutées, aidées et orientées. Notre décision de nous inscrire dans le dispositif France Services renforce encore notre capacité à les accompagner puisque nous nous inscrivons ainsi dans une démarche regroupant des organismes comme la Caisse nationale d'allocations familiales ou Pôle emploi par exemple. Parallèlement nous mettons en place des actions autour du numérique au sein de la maison des ressources afin de lutter contre la fracture numérique avec des ateliers gratuits pour les personnes ne sa-

◀ Le Maire et le conseil municipal ont adressé leurs vœux aux habitants le 20 janvier dernier à l'Espace Pierre Bachelet.

chant pas utiliser un ordinateur ou internet. On sait qu'aujourd'hui cela représente un vrai problème car beaucoup de démarches doivent être effectuées en ligne. Bien entendu nous sommes toujours à l'écoute de nos anciens.

Lys'mag : Une des priorités pour cette année est la sécurité des administrés.

G.B : En effet. Nous sommes dans une société où malheureusement nous déplorons de plus en plus un manque de civisme mais aussi une violence verbale ou physique plus promptes à s'exprimer. Dès 2016 nous avons créé une police municipale de proximité qui, face à l'affaiblissement des moyens de la police nationale, a vu son champ de missions s'élargir au gré de l'évolution de son effectif. En 2020, nous avons pris l'engagement de passer à 10 agents. Ce sera chose faite dans les prochains mois. En outre, depuis janvier, les policiers municipaux travaillent dorénavant 7j/7 avec une amplitude horaire plus large. Avec leurs homologues de la police nationale, ils contrôlent et sanctionnent les infractions sur la voie publique. Ils n'en oublient pas pour autant leurs missions de proximité et interviennent sur les incivilités, les situations de nuisance, les stationnements dangereux, le retrait des voitures épaves. Cette année, les agents municipaux se rendront auprès des écoliers afin de les sensibiliser aux dangers de la route en tant que piétons et cyclistes.

Lys'mag : Monsieur le Maire, souhaitez-vous ajouter quelques mots ?

G.B : J'aurai en effet encore beaucoup à dire. En 2023, nous poursuivrons les travaux de rénovation du centre-ville car ils sont essentiels pour redynamiser notre cœur de ville et le rendre plus attractif. Nous en avons présenté les différentes phases qui s'échelonneront jusqu'au début de l'année prochaine. Par ailleurs comme je l'ai dit à l'occasion de la cérémonie des vœux, je suis particulièrement attaché à la valeur travail. L'association ODE avec qui nous avons déjà noué plusieurs partenariats est un acteur particulièrement essentiel à ce titre pour notre territoire. Parfois les parcours de vie sont difficiles (échec scolaire, perte d'emploi...) et on a besoin que quelqu'un nous aide à reprendre confiance, à trouver une voie. ODE accompagne ceux qui en ont besoin dans un parcours de réinsertion professionnelle grâce à des actions profondément humaines, solidaires et efficaces. Je me réjouis de leur présence à Dammarie avec le *Petit Guidon* et les jardins maraîchers *Vert chez moi* pour les actions les plus connues des Dammariens. Je ne peux m'empêcher de dire que je suis particulièrement attaché aux jardins, parfaite illustration d'une démarche circuit court et qui permet de produire du 100% « made in Dammarie ».

2^e ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF : proposez vos idées !

La Ville lance la deuxième édition de son budget participatif.

Du 27 février au 24 mars, chaque Dammarien peut envoyer son projet qui sera ensuite soumis au vote de l'ensemble des habitants. Petit tour d'horizon sur les modalités de participation et les principales étapes de cet outil de démocratie participative.

Les Dammariens souhaitant participer, qu'ils soient mineurs âgés d'au moins 16 ans, seuls ou en groupes, pourront proposer leur projet à partir du 27 février prochain. Pour soumettre un projet, un formulaire devra être complété directement en ligne depuis le site Internet de la Ville ou en version papier, disponible au Centre administratif, 593 rue du Bas Moulin (lundi de 10 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30), à la Maison des Ressources - Espace Albert Schweitzer, place du 8 mai 1945 (lundi au samedi de 8 h 30 à 17 h 30) ou au Centre Gérard Philipe, 52 allée de la justice (lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30).

QUELQUES CRITÈRES À RESPECTER

Les projets devront respecter les critères suivants : être réalisés sur la ville, comporter une notion de développement durable et d'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants, sans omettre le principe d'intérêt



« Avec le budget participatif nous souhaitons impliquer concrètement les Dammariens à la vie de leur ville. Ils proposent des projets et nous les aidons à réaliser ceux qui sont choisis par l'ensemble des dammariens lors d'un vote » indique Ali Kamèche, élu à la participation citoyenne.

Ali Kamèche, adjoint au maire délégué à la participation citoyenne.

général. Le projet soumis ne devra pas excéder un coût de 30 000 € et être suffisamment détaillé pour que la faisabilité soit étudiée par les services municipaux. Vous pouvez retrouver le détail du règlement sur le site Internet de la Ville.

Entre le 10 et le 28 avril, les projets seront examinés par les services municipaux concernés et compétents afin de vérifier leur faisabilité technique, juridique et économique. Des amendements ou des ajustements pourront être proposés afin d'adapter les projets aux contraintes qui s'imposent à la collectivité. Si certains projets présentent des caractéristiques semblables, une

fusion pourra être proposée aux porteurs de projet concernés.

Au début du mois de mai, les projets répondant aux critères et réalisables seront soumis au vote des Dammariens. Les résultats seront dévoilés au mois de juin. Si des projets sélectionnés impactent sur le cadre de vie d'un quartier, d'une résidence ou d'une rue, des réunions publiques seront organisées pour présenter le projet aux riverains concernés afin de discuter avec eux des ajustements possibles.

... Plus d'informations au
01 64 87 49 52 ou sur
budgetparticipatif@mairie-dammarie-les-lys.fr

SYLVIANE, une bénévole férue d'internet

Depuis janvier, la Ville organise des cours gratuits ouverts aux Dammariens qui souhaitent apprendre les bases de l'informatique. Ils sont animés notamment par Sylviane une Dammarienne qui aime aider et transmettre sa passion.

À 70 ans, Sylviane est une retraitée passionnée d'Internet. « Je cherchais une activité pour m'occuper l'esprit. Sur les conseils d'amis, j'ai commencé par des jeux sur ordinateur mais ce n'était vraiment pas ma tasse de thé. Je me suis alors mise à surfer sur Internet et j'ai été fascinée par toutes les possibilités ». De nature curieuse, Sylviane y recherche les bonnes affaires, la dernière information du moment... Elle organise aussi soigneusement l'archivage de ses documents numériques sur son ordinateur. C'est d'ailleurs ce qu'elle enseigne aux nombreuses personnes à qui elle apporte son concours. « Depuis un certain temps déjà, j'aide les personnes qui sont mal à l'aise avec les démarches administratives à les faire sur Internet, par exemple pour envoyer des pièces justificatives par e-mail. Une des premières règles c'est d'être organisé, de trouver un moyen de mémoriser ou de conserver ses mots de passe pour ne pas être bloqué » explique-t-elle. Je leur apprends aussi à maîtriser les bases de l'informatique. Elle dis-



▲ Sylviane partage ses connaissances en informatique dans le cadre du pôle numérique de la maison des ressources.

pense ses conseils et ses ateliers de découverte de l'informatique bénévolement auprès d'associations. Depuis janvier, elle a décidé de se mettre aussi à la disposition de la Maison des ressources au sein de l'Espace Albert

Schweitzer, qui développe des actions pour réduire la fracture numérique. « Il n'est pas rare qu'on me sollicite pour une question sur des démarches administratives ou un problème sur Internet. Récemment j'ai aidé beaucoup de personnes de mon entourage qui n'arrivaient pas à utiliser leur chèque énergie par exemple » explique la bénévole, très investie mais qui arrive à s'adonner aussi à des loisirs différents dont la danse.

... **Cours gratuits pour apprendre les bases de l'informatique. Tous les mardis de 13h30 à 15h ou de 15h15 à 16h30. Maison des Ressources - Espace Albert Schweitzer (Place du 8 mai 1945).**

VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS LIBRE ?

Vous maîtrisez l'informatique, Internet, le jardinage... vous aimez aider, transmettre vos connaissances ou vos savoir-faire ? Vous pouvez être bénévole quelques heures, ponctuellement ou de façon régulière, toutes les opportunités nous intéressent pour participer au développement de la Maison des ressources.

Si vous êtes partant, contactez le 01 64 87 49 01.

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

En ce début de mois de février, nous souhaitons évoquer le moment fort pour la vie démocratique de notre ville, que sera le débat de politique générale qui aura lieu le 26 janvier prochain. Le 17 novembre 2022, notre groupe a souhaité organiser ce débat sur les affaires communales. Nous avons proposé aux deux groupes d'opposition de se réunir afin de convenir ensemble des conditions de sa mise en œuvre. C'est donc en concertation avec toutes les sensibilités du Conseil Municipal que nous avons organisé ce débat. Nous tenons à remercier ici le groupe Dammarienne citoyenne d'avoir répondu présent à cette concertation.

Lors de ce débat, notre groupe rappellera le cap fixé par la majorité depuis notre élection ainsi que les grandes priorités de notre action au service de tous les dammariens.

1^{ère} priorité : Favoriser la réussite éducative et l'accès à l'emploi

Comme vous le savez, le niveau général des élèves baisse année après année.

Notre devoir y est double ici, d'une part en tant que collectivité, l'entretien des écoles étant un pilier des compétences municipales, mais aussi en tant qu'acteurs publics qui contribuent à former les citoyens de demain. Vous pouvez compter sur notre entière mobilisation dans ce domaine comme dans celui de l'accès à l'emploi.

2^e priorité : Renforcer les solidarités

La solidarité guide notre action du quotidien à destination de tous les dammariens. La crise énergétique et la forte inflation fragilisent les collectivités, mais aussi les administrés. Aussi, la prise en compte des besoins sociaux est une priorité de notre action avec le CCAS qui est engagé dans ce domaine.

3^e priorité : Assurer la sécurité et la citoyenneté

Face au retrait de plus en plus marquant de la police nationale, les municipalités ont été aux avant-postes, afin de répondre au besoin des habitants de se sentir en sécurité. Personne ne recourt de gaieté de cœur à la course au développement des polices municipales. Cependant, nous avons fait ce choix en responsabilité afin de préserver la quiétude de notre ville.

4^e priorité : Améliorer le cadre de vie, préserver les ressources et favoriser la transition énergétique

Trop souvent, l'écologie est associée à un mode de consommation plus coûteux. Il est de notre devoir d'acteurs locaux de favoriser la transition écologique en accompagnant de manière volontaire les citoyens qui le souhaitent. C'est ce que nous faisons depuis le début de notre mandat et que nous allons perpétuer dans les années à venir.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Encore un médecin généraliste en moins dans notre commune.

Le pôle santé de la ville a accueilli deux médecins généralistes le mois dernier. Mais, ne nous y trompons pas, il s'agit d'un déménagement de deux médecins du cabinet du centre ville, le troisième partant à la retraite. Nous perdons donc un médecin sur la ville. Pourtant, malgré la pénurie générale de médecins en France, et plus particulièrement en Seine-et-Marne (classée avant dernière en terme de médecins généralistes par habitant), des voies existent pour réduire ce déficit. En effet, une grande partie des jeunes médecins (63% selon les chiffres de 2020 de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) veut exercer en étant salariés, 35 heures, voire 28 heures par semaine. La société évolue et avec elle, la façon d'exercer ce métier.

La fin du Numerus Clausus (nombre fermé de formation de médecins) ne saurait masquer cette volonté de poursuivre la déconstruction de notre médecine générale. En effet, Emmanuel Macron, secrétaire adjoint à l'Élysée du cabinet de Hollande en 2012, ministre en 2014, élu président de la République en 2017 et réélu en 2022, connaît cette situation de pénurie. Il aurait dû, dès 2017, élaborer un plan de formation massif de jeunes médecins pour qu'en 2027, les dix années nécessaires pour former un médecin, nous ayons, de nouveau, une densité médicale permettant à chacun d'avoir un médecin référent à moins de 20 minutes. Au lieu de cela, il propose aux différents ordres des métiers du soin de trouver les voies d'une polyvalence sur les actes de soins. L'état de santé de notre médecine générale n'est pas bonne, un peu comme notre pôle santé qui subit déjà des détériorations et des remontées d'eau dans ses murs.

Budget participatif et projets lauréats ?

La Municipalité dit développer la participation citoyenne en dotant les Dammariens d'un pouvoir d'action grâce à un budget participatif de 200 000 euros. La population a proposé et a voté en retenant par ordre de priorité 3 projets. Un certain nombre a été retenu. Où en sommes-nous ?

La réforme injuste et brutale des retraites, c'est non. D'autres choix sont possibles : l'égalité salariale femme/homme (+6 milliards), l'augmentation générale des salaires, l'augmentation du nombre d'actifs dans nos services publics et pour la transition énergétique, faire cotiser les dividendes.

dammariecitoyenne@gmail.com
Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh,

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Au prochain conseil municipal du 26/01/2023, l'équipe majoritaire présentera son projet de politique générale pendant 40 mn alors que notre groupe n'aura droit qu'à 8 petites minutes pour s'exprimer et porter ainsi la voix de l'opposition !

Notre vision pour 2023 : Si nous étions à la mairie que ferions-nous ?

- Développer une politique sociale sur le long terme avec des projets plus solidaires et intergénérationnels auprès notamment des publics les plus démunis (voir actions CCAS) et non pas des actions ponctuelles sans lendemain ;

- Construire un programme municipal clair avec la maison des ressources, le centre social, l'espace jeunesse, l'espace senior et tous les espaces associatifs dans le but de renforcer le lien social ;

- Soutenir des actions citoyennes et concertées pour lutter contre toutes les formes de violences, de radicalité et de discrimination à l'endroit notamment des femmes et des enfants en lançant

des actions de prévention et d'accompagnement ;

- Définir des actions durables pour faire face à l'urgence climatique (nécessité d'une réflexion et d'une formation des élus sur le rapport Giec et la COP 26 pour réfléchir à quelle ville nous voulons demain ?) ;

- Contrôler l'urbanisation et développer des solutions énergétiques moins polluantes, des solutions de mobilité plus collectives, la gratuité pour les plus démunis, inciter au co-voiturage et à l'isolation thermique des logements sociaux ;

- Favoriser le dialogue entre les bailleurs et les habitants des quartiers pour le bien vivre ensemble dans le but d'éradiquer les logements insalubres ;

- Construire avec l'ensemble des partenaires un programme de l'enfance et de la jeunesse (tenue d'un colloque sur Dammari afin de réfléchir pour et avec les jeunes) pour la réussite par l'emploi, le sport et la culture.

Nous demandons aux élus de la majorité municipale de s'engager pour :

- Construire un programme social et solidaire pour tous ;

- Ouvrir le débat et instaurer une relation positive avec les élus d'opposition en créant de vrais temps de concertation par la mise en place de structures citoyennes de proximité, des lieux de partage avec les habitants et d'échanges directs et réguliers (comités de quartier, conseil de jeunesse, commission citoyenne où nous sommes prêts à nous investir), rencontres d'élus avec les habitants et les associations, commission culturelle pour construire et proposer un agenda annuel disponible dès septembre.

Patricia, Sylvie et Hicham

elu.unnouveausoufflepourdml@gmail.com

MÉDIATHÈQUE

Découvrez le club lecture

Un samedi par mois, des passionnés se donnent rendez-vous au club lecture de la Médiathèque pour échanger sur leurs coups de cœur littéraires.

Aimer c'est aussi partager. Cela pourrait être la devise de la communauté de lecteurs de la Médiathèque de Dammarie-lès-Lys. Lors de leurs rendez-vous, les participants, mordus de romans, de bandes dessinées ou de documentaires discutent de leur dernière lecture en date ou d'une œuvre qui les a particulièrement marqués. Attention cependant à ne pas trop en divulguer, puisque d'autres participants pourraient se lancer à leur tour dans la découverte de l'ouvrage. Thérèse et Mae, bibliothécaires, y veillent.

CONSEILS DE LECTURE

Chacune d'entre elles anime à tour de rôle les séances du club de lecture et proposent leurs coups de cœur du moment ainsi que les nouveautés : « Nous présentons les nouvea-



▲ Le club de lecture se réunit un samedi par mois à la Médiathèque.

tés littéraires en exclusivité aux participants du club. Ils peuvent les emprunter pour une durée maximale de 4 semaines. Il n'y a aucun impératif de lecture pour participer au club. Chacun est libre de venir selon ses envies. Nous proposons différents types d'ouvrages dont certains qui ne correspondent pas forcément aux habitudes de lecture des participants mais qui pourraient les intéresser. Ils se découvrent parfois une nouvelle appétence pour un autre genre de livre » expliquent les deux agents de la Médiathèque. Grâce aux conseils

des bibliothécaires, Pierrette, membre assidu du club a récemment découvert la saga des 7 sœurs de Lucinda Riley. « Je le dévore. Lorsque je commence à lire, je ne peux plus m'arrêter ! Les 900 pages sont lues en à peine une semaine ! J'en parlerai forcément à la prochaine séance ! ». Si comme Pierrette, vous aimez lire, partager vos impressions ou obtenir des conseils de lecture, n'hésitez pas à participer gratuitement à une séance du club lecture de la Médiathèque !

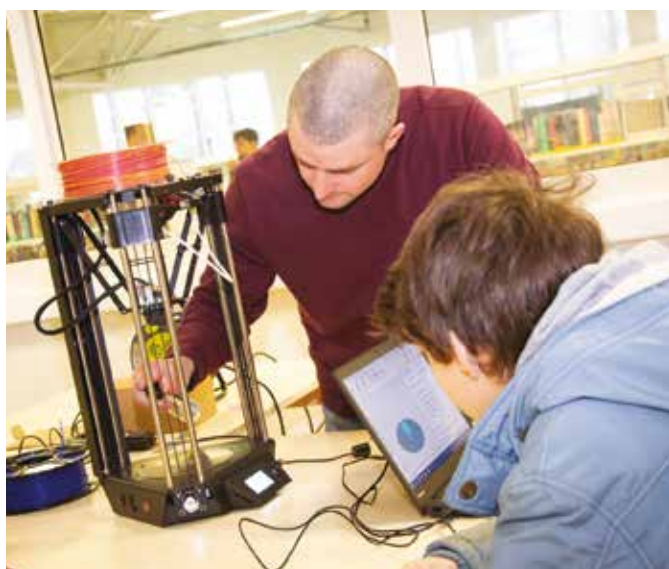
... Informations au 01 64 87 49 20

◀ Pierrette est une habituée du club et aime partager ses dernières lectures.

Prochains rendez-vous du club lecture :
18 février, 11 mars et 22 avril 2023.

Du 19/12 au 30/12 - **Activités du service jeunesse** ►

Durant les vacances de Noël le service jeunesse de la Ville a souhaité impliquer les jeunes dans de nombreuses activités créatives. Au sein de l'Espace jeunes, ils ont ainsi réalisé des décorations de Noël, des truffes au chocolat. Ils ont aussi participé à des activités sportives comme le football ou la course à pied en bords de Seine.



◀ Du 20/12 au 28/02 **Ateliers Minilab à la Médiathèque**

En décembre, la Médiathèque de Dammarie a accueilli son premier « Minilab », un petit laboratoire et un espace de travail mobile. Lors de divers ateliers organisés depuis, les jeunes participants ont pu s'essayer à de nouvelles technologies innovantes telles que l'impression 3D ou la robotique. Les ateliers se poursuivront jusqu'à la fin du mois de février.

12/01 – **Informations sur les travaux du centre-ville** ►

La 3^e phase des travaux du cœur de ville a débuté en janvier. Le Maire et ses élus étaient présents sur le marché du centre-ville afin de présenter les principales phases de cette nouvelle étape d'aménagement et répondre aux questions des habitants. Une réunion d'information a également été organisée le 12 janvier. L'occasion de montrer les différentes projections des travaux et d'échanger avec le Maire.





▲ 20/01 - Cérémonie des vœux du maire

Vendredi 20 janvier, Gilles Battail vous a présenté ses meilleurs vœux, accompagné de l'équipe municipale et des jeunes élus du conseil municipal des enfants. Des vœux placés sous le signe de la valeur du travail, avec la remise des médailles du travail du secteur privé et des médailles de la Ville pour différents acteurs de notre territoire. Le Maire a également abordé dans son discours le contexte financier particulièrement difficile pour les communes, dont Dammarie. La soirée s'est déroulée dans une ambiance musicale et festive grâce aux prestations de deux candidats de l'émission de la Star Academy, Amisse et Ahcène ainsi qu'au groupe de musique Millenium !



◀ 21/-01 - Exposition et ateliers de Street-art

En janvier, des street artistes français ont investi le Château des Bouillants avec leurs œuvres colorées ! Une véritable immersion dans l'art urbain qui s'est clôturée par un atelier dédié aux enfants. A cette occasion ils ont pu s'essayer aux graffitis sur toile à l'aide de marqueurs et de bombes aérosols avec l'artiste Andrew Wallas, qui expose également à la galerie bellifontaine "Fontaineblow !".

Mardi 7 février

Ciné séniors - Maestro



La prochaine séance sera consacrée au film Maestro avec les comédiens Yvan Attal et Pierre Arditi.

Tarif unique : 3,50 €
Réservé aux personnes
âgées de 65 ans et plus.

Inscriptions au CCAS les mardis de 9h à 11h et jeudis de 14h à 16h au 01 64 87 44 71.

Transport en mini bus possible sur demande.

**Vendredi 10 février**

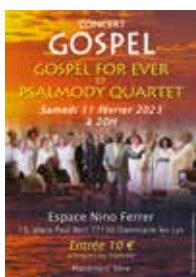
Rencontre d'auteur - Mia Brion

Échanges avec Mia Brion, poète en résidence d'auteur au lycée Joliot Curie. Au programme de cette rencontre, lectures de poèmes et échanges avec le public.

Rencontre tout public - Entrée libre.
Médiathèque - 18h.
Renseignements 01 64 87 49 20

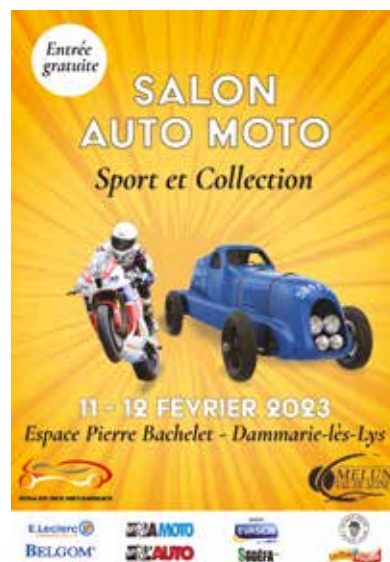
Samedi 11 février

Concert Gospel



En 1^{ère} partie de ce concert, le répertoire de la chorale Gospel For Ever saura vous émouvoir et vous enthousiasmer. En 2^e partie, les membres de Psalmody Quartet uniront leurs belles voix pour reprendre les « grands classiques » du Negro Spiritual.

Tarif unique : 10 €
Espace Nino Ferrer - 20h.

**Samedi 11 et dimanche 12 février**

Salon Auto Moto

Pour cette troisième édition, les visiteurs amateurs de véhicules d'exception pourront admirer les nombreux véhicules de collection, la célèbre moto Yamaha du champion Fabio Quartararo et bien d'autres surprises.

Espace Pierre Bachelet - de 10h à 19h.
Entrée libre.

**Du 11 février au 4 mars**

Livre illustré, tout un art !

Une exposition d'illustrations extraites des livres d'Antoine Guilloppé et de Rebecca Dautremer.

Vernissage vendredi 10 février à 18h30.
Château des Bouillants. Du mardi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre.



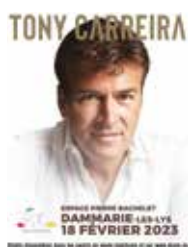
Samedi 11 février

La maison de laine

La compagnie Pataconte propose un conte féérique mis en objet, en valise et en musique qui saura émerveiller les enfants.

De 0 à 5 ans.

Médiathèque - 11h.



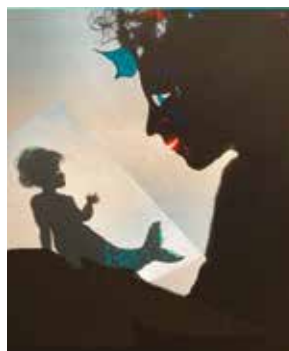
Samedi 18 février

Tony Carreira

L'artiste aux 35 ans de carrière, revient en France pour un concert unique à ne pas manquer !

Espace Pierre Bachelet – 21h.

Billetterie en ligne.



Mercredi 22 février

La sirène du Pacifique sud

Cette nouvelle création proposée par le Théâtre de l'Ombrelle vous plongera au cœur de l'océan.

Espace Nino Ferrer - 14h30.

Billetterie : cultureetvous.fr

Samedi 25 et dimanche 26 février

Le monde des dinosaures

L'exposition propose de découvrir 29 spécimens animés, dont les impressionnants tyrannosaures et spinosaures ! Un moment fascinant à partager en famille.

Espace Pierre Bachelet.

Tarif à partir de 10 € - Billetterie en ligne.



Agenda

Tous les dimanches

Dimanches en forme

5 février : Fitness ;

12 février : Renforcement musculaire ;

19 février : Marche nordique ;

De 9h30 à 12h au complexe sportif Jean Zay.

Gratuit sans inscription.

Samedi 18

Club lecture

Échanges autour de lectures animées par une bibliothécaire.

Médiathèque (Place du 8 mai 1945).

10h30 - Entrée libre.

du 28 février au 18 mars

Exposition Micro-Folie

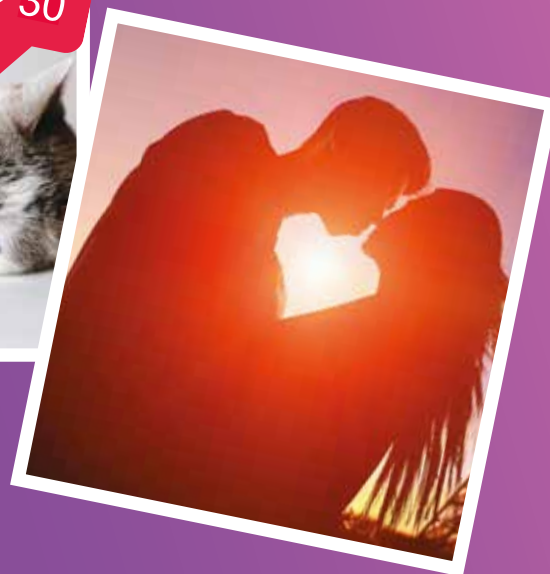
Le dispositif Micro-Folie, permet au public de découvrir d'innombrables chefs d'œuvres issues des plus grands musées.

Médiathèque (Place du 8 mai 1945)

Entrée libre

Saint-Valentin

Partagez votre plus belle photo en message privé
sur nos réseaux sociaux, Instagram et Facebook.



La Ville les repartagera en story !

